

DOSSIER DU CENTRE YVONNE MARTINOT

CLASSES ET SEJOURS A THEMES

MESNIL SAINT PERE



Ligue de l'enseignement de l'Aube
Service classes de découvertes

15 avenue d'Echenilly
10120 Saint André Les vergers

Tél : 03 25 82 68 68
sejours-classes@laligue10.org
www.laligue10.org
www.ligue10.org/centreyvonnemartinot

La Ligue de l'enseignement, un acteur majeur de l'éducation

Les classes de découvertes vous sont proposées par la Ligue de l'enseignement, association nationale laïque à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, dotée d'un projet éducatif, dont l'objet est l'accès à l'autonomie solidaire. La Ligue est respectueuse des choix individuels et agit pour "Faire société".

Nous reconnaissons à tous le droit à l'expression de la diversité, sous la seule condition de ne pas mettre en cause le fonctionnement garantissant l'intérêt général.

Notre projet pédagogique et les actions mises en œuvre sont consultables sur les sites www.sejours-educatifs.org, et www.laligue.org

La Ligue de l'enseignement apporte son concours aux projets des établissements scolaires — écoles, collèges, lycées — et participe à la dynamique des projets éducatifs territoriaux.

Elle construit et accompagne la nécessaire évolution du système éducatif, car l'école ne peut se transformer uniquement par ses propres forces pour être effectivement celle que nous voulons, c'est-à-dire celle de tous.

À cette fin, au travers des actions que mènent ses fédérations départementales, avec leurs réseaux d'associations et antennes régionales, elle met à disposition des enfants, des jeunes et des personnels de l'Éducation nationale l'ensemble de ses compétences en matière éducative.

Quelques exemples d'actions

- encourager une démarche éco citoyenne ;
- accompagnement éducatif à la scolarité ;
- aménager des temps et espaces de vie aux enfants pour mieux prendre en compte leur rythme, leurs demandes et leurs besoins ;
- développement quantitatif et qualitatif des restaurants d'enfants ;
- favoriser l'ouverture au monde, la promotion de l'Europe, la diversité culturelle et l'inclusion sociale ;
- développer l'éducation artistique et la culture scientifique et technique ;
- soutenir les activités sportives avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)
- assurer l'éducation à la citoyenneté;
- entretenir le lien avec le monde étudiant grâce aux associations locales du réseau national "Anima'Fac".

ce sont aussi :

- la lutte contre le décrochage scolaire, notamment avec les ateliers relais ;
- la campagne "Pas d'école pas d'avenir" ("Quinzaine de l'école publique") ;
- les foyers socio-éducatifs des collèges et les maisons des lycéens ;
- l'éducation partagée avec les familles, les personnels des établissements scolaires et d'alternance, les collectivités territoriales avec une priorité pour les quartiers populaires,
- les territoires ruraux les plus démunis ;
- le Salon de l'éducation ;
- les Rencontres nationales de l'éducation ;
- les Prix de l'innovation éducative ;
- l'Université du sport ;
- Les olympiades des métiers ;
- Regards jeunes sur la cité et Demain en France.

Le mot de la directrice

Notre cœur de métier : l'accueil de classes et l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, pratiqués par des permanents de la Ligue de l'Enseignement de l'Aube.

En complément des séjours présentés dans ce dossier, d'autres thèmes peuvent être traités, d'autres séjours nature, et nous pouvons vous aider à élaborer un contenu de classe des plus adaptés.

Bonne lecture et à bientôt dans notre centre. Myriam POUYET

7 bonnes raisons pour partir en classe de découvertes

Partir en classe de découvertes, un moyen privilégié pour permettre à vos élèves de :

Acquérir plus d'autonomie

Apprendre à gérer la vie quotidienne, donner le goût et le sens des responsabilités, développer la curiosité et la créativité.

Savoir être et vivre ensemble

Apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne par la vie en collectivité.

Devenir acteur de son environnement et de son avenir

Découvrir et comprendre la diversité de son environnement et la structuration d'un milieu et y trouver sa place et son rôle.

Parfaire des compétences méthodologiques

Mettre en œuvre et s'approprier une démarche scientifique : traiter des informations, observer, chercher, comparer, émettre des hypothèses, vérifier.

Affiner les concepts de temps et d'espace

À travers des situations nouvelles, se resituer dans des espaces différents, relier passé et présent, se projeter dans le futur.

Réinvestir des connaissances de base

Écrire, lire, compter pour questionner, communiquer et raconter... Progresser en remettant en question les acquis à partir de situations nouvelles et vivantes.

S'approprier des techniques et maîtriser des outils

Pratiquer des activités sportives ou culturelles et utiliser des outils technologiques.

**Toutes ces raisons sont en cohérence avec les acquisitions
du socle commun de connaissances et de compétences.**

Réglementation

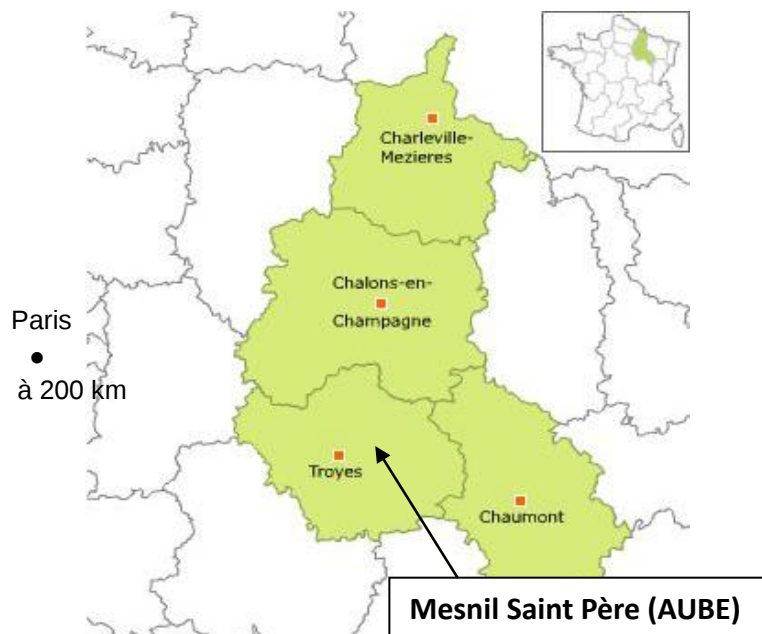
Note de service : n° 99-136 du 21.09.1999

BO hors série n° 7 du 23.09.1999

Complétée par la circulaire : n° 2005-001 du 05.01.2005

BO n° 2 du 13.01.20051

1 – SITUATION GEOGRAPHIQUE



Au cœur du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, aux abords du lac d'Orient, dans un environnement naturel préservé, le Centre Yvonne Martinot, ancienne ferme champenoise rénovée vous accueille sur une propriété d'environ 5000 m² dont 2000m² d'espace vert comprenant notamment une mare sécurisée et un jardin pédagogique.

Notre centre, situé aux abords du lac d'Orient se trouve également à quelques kilomètres des lacs du Temple et d'Amance, réservoirs des bassins de la Seine pour partie zones naturelles protégées (réserve naturelle...). C'est un territoire particulièrement adapté pour y vivre des séjours nature et des activités de plein air.

Proximité de services : poste et commerces à 7 ou 13 km.

Paris : 200km, Lyon : 380km, Lille: 340km, Strasbourg : 390km, Dijon : 190km, Metz : 260km

LES ACCES

Par le train : gare de Troyes ou Vendeuvre sur Barse via le Paris/Bâle.

Par la route : Carte Michelin n° 313. Sortie autoroute A26 n° 23 (Thennelières). Prendre la direction de Chaumont (D 619) puis après 15 km à droite, prendre la direction de Mesnil Saint Père. Depuis l'entrée de Mesnil Saint Père, faire 2 km dans la rue principale et trouver le Centre sur votre droite. Depuis Dijon ou Chaumont, sortie autoroute A5 n°22 (Magnant), puis prendre à droite la D443 direction Vendeuvre/Barse. Prendre la D619 direction Troyes sur 13 km et tourner à droite sur la D43a vers Mesnil Saint Père.

Accès ferroviaire :

Gare de Troyes : 25 km ou Vendeuvre sur Barse : 13km

Les transferts A/R assurés par le centre sur demande :

Troyes 240€ - Vendeur/Barse 105 €



2 – PRESENTATION DU CENTRE

Le centre Yvonne Martinot est un centre d'accueil permanent qui reçoit des enfants pour des séjours éducatifs. C'est aussi un centre qui accueille des séjours de vacances (colos).

Pour relater brièvement son histoire, cette ancienne maison appartenait à madame Yvonne Martinot, fervente militante laïque, persuadée des bienfaits de l'école moderne et de l'Éducation Populaire. Elle céda en 1966 la ferme familiale à une association locale, qui la céda à la Ligue de l'enseignement anciennement appelée la FOL.

Depuis 1982, la structure accueille des colonies de vacances et des séjours scolaires, avec un socle pédagogique reposant sur l'éducation à l'environnement. Le centre Yvonne Martinot dit « le CYM » a su au fil des années trouver une identité propre dépassant le simple statut de prestataire de services pour devenir un véritable acteur de la vie locale et un atout majeur de diffusion des principes d'Éducation Populaire et citoyenne de la Ligue de l'Enseignement.

L'ECOLABEL européen (en cours de labellisation)

Le centre est labellisé CED, Citoyenneté Environnement Développement durable, label de la ligue de l'enseignement dans le cadre duquel un diagnostic du centre a été réalisé. Depuis 2019, nous avons entrepris la nouvelle démarche d'éco labellisation. L'Écolabel européen vise à promouvoir des produits respectueux de l'environnement et de la santé tout au long du cycle de vie (de l'extraction des matières premières à leur utilisation, en passant par leur fabrication).

Les problématiques posées sont autour des déchets, de l'eau, de l'énergie mais aussi de l'alimentation.

Chaque jour, des gestes simples peuvent participer au respect de l'environnement. C'est ce à quoi notre mascotte Léandre la salamandre invite les usagers du centre à faire dans les bâtiments et extérieurs, au quotidien.

Par ailleurs, dans un souci de manger autrement, un travail est mené sur la cuisine alternative. De même, une partie des denrées utilisées dans la confection des repas est produite localement et avec des produits issus de l'agriculture biologique.



LES AGREMENTS

Education Nationale : DA10/2021/04

Jeunesse et sports : 102381003

LES EQUIPEMENTS

Le centre se compose de trois bâtiments :

- **La Table d'Yvonne :**

Salle de restauration de 56 places, réparties de chaque côté de la cheminée centrale, sanitaires attenants.

- **La Grange : 34 lits**

L'ancienne grange rénovée comprend :

Au rez de chaussée : une chambre 6 couchages en lits superposés, deux blocs sanitaires (chacun 3 douches, 2 WC, lavabos).

À l'étage : 2 dortoirs de 12 couchages en lits superposés et 1 chambre de 4. WC sur le palier. Une salle de classe équipée (tableau, téléviseur, magnétoscope et lecteur DVD).

- **La Longère : 31 lits**

Construite en 2005 avec la géothermie comme moyen de chauffage, elle se compose de 6 chambres : 4 chambres de 6 lits, 1 chambre de 3 lits et 1 chambre de 4 lits. Sanitaires complets dans chaque chambre (douche, wc lavabo).

Trois salles de classe et/ou salles d'activités.

MATERIEL GENERAL

Photocopieuse – 0,07€/page

Accès wifi avec ordinateur de l'école ou portable prêté par la structure.

MATERIEL PEDAGOGIQUE

Matériel spécifique adapté au contenu pédagogique abordé lors du séjour (cf détail ci dessous)
A noter que tout le matériel léger (feuilles, feutres pour tableaux blancs, ciseaux, craies, colle, scotch feutres etc...) ainsi que le matériel propre aux activités manuelles que vous souhaitez aborder sont à prévoir par vos soins avant l'arrivée sur le centre.

MATERIEL SPORTIF

Sur le centre: ballons, raquettes, tables de ping-pong, jeux d'extérieur...

A proximité: aire de jeux et terrain de basket à 200m, plage à 500m, halle sportive, bases nautiques équipées.

MATERIEL D'ANIMATION

Matériel pour les classes nature et EDD:

- fiches et supports pédagogiques, guides naturalistes,
- malles pédagogiques sur l'eau, sur les déchets,
- épuisettes, aquariums et vivariums,
- loupes, filets à papillon, loupes binoculaires, microscope,
- jumelles, longues-vues,
- détecteurs à ultrasons des chauves-souris,
- exposition sur les chauves-souris.

Matériel Audio:

- Un système de sonorisation complet (double platine CD, MP3, USB) amplifié, avec micro et casque,
- jeux de lumières (dynamiques).

Matériel Audio-visuel pour les classes «Cinéma», du matériel spécifique du service audiovisuel de la Ligue de l'enseignement de l'Aube mis à disposition (en fonction des projets):

En prise de vue: Des caméscopes professionnels (JVC GY-HM180E, Pana P2 AG-HPX171E, Pana AG-AF101E), des appareils photographiques (Canon 60 D, Lumix DMC-FZ300), des caméscopes go pro, des accessoires vidéos (écrans, trépieds, ...).

En prise de son: Des microphones canon (Rode NTG-3, Rode NTG-4 notamment), un système micro cravates HF, deux enregistreurs Zoom H5 et leurs accessoires.

En éclairage: Des Fresnel LED, des Panneaux LED (grands et minis), un kit de mandarine, un réflecteur, Trépieds Manfrotto, des réflecteurs, un luxmètre et leurs accessoires (filtres, batteries, trépieds, ...)

En machinerie: Un slider Cam, un travelling et une grue.

En postproductions: De nombreux ordinateurs portables, deux IMac et des enceintes Bluetooth.

Autres: Clap, Fond vert + structure

De plus, le centre dispose d'un matériel permanent : vidéoprojecteur, écrans de projection, ordinateur portable.

Matériel et prestations pour les classes « Nature et Sports », l'USEP et l'UFOLEP sont nos prestataires privilégiés avec les clubs de voile et multisports de la Maison des Lacs de Mesnil Saint Père.

Pour le nautisme, le partenaire de la Ligue, l'école départementale de voile et de plein air de Mesnil Saint Père, située dans les locaux de la maison des lacs, fournit le matériel adapté suivant:

- mini dériveurs (optimist) et électrons,
- catamarans (Topaz 14),
- planches à voile,
- kayaks doubles et simples,
- paddles.

Pour le plein air

- arcs et cibles pour le tir à l'arc (en intérieur ou en forêt),
- une flottille de VTT,
- un mur intérieur d'escalade,
- sarbacanes et javelots sur cibles.

3 – LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

L'équipe permanente sur place :

Une équipe de cinq personnes travaille sur le centre tout au long de l'année sur le Centre.

- **Une directrice coordinatrice permanente**

Elle est chargée de s'assurer du bon déroulement des séjours, de gérer les personnels salariés de la Ligue de l'Enseignement et de coordonner les différentes interventions. Elle joue un rôle de conseil lors de l'élaboration du projet. Elle est à l'écoute de chacun lors des séjours.

Elle est chargée de la mise en place du planning d'activités en accord avec le projet pédagogique de l'enseignant et coordonne l'équipe d'animateurs.

- **Une cuisinière/économe**

Par le soin apporté à l'élaboration des menus et des repas, elle participe au bien-être de chacun et à l'apprentissage de la diversité alimentaire.

- **Personnel d'entretien et de service**

Il participe à la vie du centre, à la qualité de l'accueil et par conséquent à la réalisation de nos objectifs éducatifs.

- **Un encadrement spécifique en fonction de vos activités**

Des animateurs spécialisés - permanents de la Ligue de l'Enseignement -

- « éducation à l'environnement » pour les classes nature.
- « éducation à l'image » pour les classes cinéma.
- découverte du patrimoine local (naturel, architectural, historique...).

Des animateurs spécialisés - externes au centre -

- pratiques sportives (voile, escalade, tir à l'arc...) pour les classes sport et nature à 500m du centre, au bord du lac d'Orient. Cadres de l'école départementale de voile et de plein air de Mesnil Saint Père .

Durant le séjour, chaque classe (de 20 élèves payants minimum) bénéficie d'un animateur.

Cet animateur est avant tout une personne compétente pour encadrer des interventions pédagogiques durant le séjour (animateur spécialisé), ou pour découvrir le milieu (animateur polyvalent) : 7h /jour. Il intervient sur les groupes selon les horaires suivants :

- semaine type avec veillée : du lundi au vendredi : 9h – 12h, 14h – 17h et une « veillée

thématique-séjour » de 2h30

- semaine type sans veillée : du lundi au vendredi : 9h – 12h, 14h – 17h30

En conséquence, il est présent pour les activités mais il ne s'occupe pas de la vie quotidienne des enfants. Il convient donc que vous veniez avec un encadrement complémentaire.

En cas de demande, des animateurs vie quotidienne peuvent participer à l'encadrement du séjour à raison de 180€/jour.

Informations pratiques :

- **Restauration :** Les horaires
 - ✓ Petit déjeuner entre 8h00 et 9h00.
 - ✓ Déjeuner vers 12h. A déterminer avec la directrice du centre selon les activités.
 - ✓ Dîner entre 19h00 et 20h00.

NB : les horaires seront modulables en fonction des impératifs du programme d'activité.

C'est un moment important de la journée :

- Point de repère dans la journée (pour les plus jeunes)
- Moment important pour les relations enfants/enfants et enfants/adultes
- Moment éducatif : apprendre à se servir correctement, à partager, à goûter à tous les plats, finir ce que l'on a dans son assiette, apprendre à se tenir convenablement et à utiliser les couverts, apprendre à ne pas gaspiller.
- Les régimes alimentaires médicaux sont respectés (menus adaptés) lorsqu'ils nous sont communiqués avant le séjour par écrit.

Important

De plus en plus d'enfants souffrent d'allergies alimentaires. Ces allergies peuvent présenter une dangerosité potentielle très importante.

En conséquence, nous demandons aux responsables de la classe et aux accompagnateurs de groupes de prendre toute mesure permettant à la Ligue de l'Enseignement de déterminer si la nature de l'allergie d'un enfant est compatible avec la vie en collectivité.

Nous demandons impérativement à recevoir d'une part, le régime alimentaire défini par les parents et/ou le médecin, et d'autre part, un certificat médical établi par le médecin traitant attestant que la santé de l'enfant est compatible avec une restauration de collectivité.

Joindre si nécessaire le PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Nous attirons votre attention sur le fait qu'à défaut de recevoir ces documents, nous nous autorisons à refuser l'accueil de tout enfant pour lequel l'allergie alimentaire nous serait signalée très tardivement voire sur place.

Vous avez la possibilité de commander des pique-niques. Nous fêtons les anniversaires. Nous vous faisons découvrir des produits locaux.

Une journée type :

7h30 – 8h00 : Lever, toilette, rangement des chambres

8h00 – 9h00 : Petit déjeuner en salle de restauration

9h30 – 12h : Classe en activités séjour ou en gestion libre

12h00 – 13h30 : Déjeuner en salle de restauration ou extérieur

14h00 – 17h00 : Classe en activités séjour ou en gestion libre (avec goûter)

17h00 – 19h00 : Douches, temps calme, courrier, classe

19h00 – 20h00 : Dîner en salle de restauration

20h00 – 20h50 : Veillée libre ou animée par les animateurs vie quotidienne ou intervenant spécifique

20h50 – 21h30 : Coucher des enfants

Cette journée « type » est modifiable en fonction de l'âge des enfants, de votre projet pédagogique et du rythme de vie du séjour.

- **Sécurité, santé :**

- Parmi le personnel d'encadrement, une personne (ou plusieurs), est titulaire du PSC1.
- L'infirmerie, en accès contrôlé pour les prises de médicaments avant ou après les repas, possède tous les produits de premières urgences.
- Les coordonnées des médecins se trouvent à l'entrée de chaque bâtiment d'hébergement.
- Si un enfant suit un traitement médical, vous devez le signaler au centre et joindre l'original de l'ordonnance à la fiche sanitaire.
- Application des protocoles sanitaires strictes durant le séjour, validé par la directrice.

IMPORTANT : l'assistant sanitaire n'est pas autorisé à prodiguer des soins. Il ne peut en aucun cas se substituer au médecin.

Pharmacies les plus proches : à 7 km et 13km (Lusigny/Barse et Vendeuvre/Barse)
Centre Hospitalier à 25 km (Troyes).

- **Entretien :**

- Le nettoyage des sanitaires est effectué chaque jour, et les chambres tous les deux jours.
- Les locaux communs sont nettoyés tous les jours.
- Les draps et oreillers sont fournis. Les draps sont changés pour les séjours à partir de 7 jours.
- Tous les lits sont équipés d'alèses.
- Chaque enfant fera son lit (les plus jeunes aidés des adultes), et rangera ses vêtements.
- Le lavage de linge des enfants a lieu une fois par semaine (par tranche entière de sept jours).
- Les chambres doivent être libérées au plus tard à 10h00 afin de permettre au personnel de procéder au nettoyage, y compris le jour de départ.
- Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est formellement interdit à toute personne étrangère au service.
- Rappel: Il est interdit de fumer dans le centre.

- **La toilette :**

Les enfants prendront une douche chaque soir après les activités.

- **Courrier :**

Il est trié et mis à disposition des responsables du groupe dès réception, habituellement à l'heure du déjeuner. Les lettres ou colis personnels sont à transmettre à la directrice du centre qui les enverra dans la journée.

Adresse du Centre :



Centre Yvonne Martinot
62 rue du 28 août 1944
10140 Mesnil Saint Père

Téléphone de la directrice (en cas d'urgence):

fixe 03.25.41.28.63
portable 06.72.73.46.26

4 – LES FORMULES PROPOSEES

Passeport découverte : « nature et territoire »

Toutes classes

Un séjour complet, accessible à tous.

- formule de base permettant de partir à la découverte d'une région et qui laisse une grande place à vos attentes spécifiques tant sur le programme de séjour que dans le « vivre ensemble » de vos élèves.
- Vous bénéficierez par classe (20 élèves minimum) d'un animateur pour la découverte du milieu naturel préservé de la forêt d'Orient. Les activités menées par celui-ci (milieu forestier, cycle de l'eau, route des salamandres, land'art, traces et indices....) seront orientées sur la découverte du patrimoine naturel et culturel du Parc régional.



Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil découverte des lieux – installation Jeu d'accueil citoyen.	Présentation du Parc naturel régional – visite de la Maison du Parc	Route des salamandres ou la vie dans la mare	Découverte des oiseaux des lacs	Rangement des chambres libération pour 10h L'écosystème ou les interrelations végétaux, animaux climat homme et sol
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner ou pique- nique	Déjeuner
Découverte sensorielle de la forêt	Découverte des lacs (rôle et fonctionnement) et fabrication d'une maquette en argile	Land'art	Découverte des traces et indices de présence d'animaux	Bilan Départ de la classe
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	

LES CLASSES à THEMES

Moyen âge et nature

à partir du cycle III

L'environnement du centre recèle d'indices et de découvertes possibles des us et coutumes du Moyen âge. Ce séjour propose de s'y plonger. Immersion faite par l'entrée historique mais aussi nature.

- Les étangs, la haie, la forêt : autant de milieux propices à la découverte des usages de l'époque et de la biodiversité.
- Les hommes et les plantes au moyen âge (teinture, remèdes, lessive....), jardin des senteurs.
- Les énergies au Moyen âge : visite d'un moulin à vent .
- Veillée jeux anciens, danse et cote de maille ou fibule.
- Pratique d'un atelier lié à un savoir-faire du Moyen-âge (initiation à la calligraphie).
- Initiation à l'héraldique (blason). La condition de l'enfant au Moyen-âge : jeux d'époque.
- Grand jeu « Templier » en forêt d'Orient.



Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil présentation de la structure – jeu de piste de découverte du centre- installation	La forêt, la haie : utilisations (cueillette, bois de chauffage, vannerie...)	Initiation à l'héraldique, fabrication d'un blason	Les hommes et les plantes au Moyen Age (teinture, remède, tissage, lessive...)	Rangement des chambres libération pour 10h Croisade en forêt d'Orient – jeu de piste sur les acquis du séjour
Déjeuner	Déjeuner	Repas des gueux	Déjeuner	Déjeuner
Les conditions de l'enfant au Moyen Age : jeux médiévaux d'extérieur	Atelier savoir-faire : pratique de la vannerie	Les énergies : exemple du Moulin à vent de Dosches Découverte des jardins	Atelier savoir-faire : pratique de la calligraphie	Bilan Départ de la classe
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Veillée Moyen Age au choix	Dîner	

A l'issue de ce séjour Citoyenneté Environnement et Développement durable, les élèves seront sensibilisés à l'écocitoyenneté, auront mené une réflexion sur leur consommation et repartiront en toute connaissance de l'impact de leurs actes au quotidien grâce à :

- La découverte, à pied, des milieux naturels bordant le centre.
- L'implication dans la vie quotidienne lors des repas (tri, mesure du gaspillage, récupération d'eau, compostage...).
- L'interpellation sur l'origine des denrées alimentaires des menus (bio et local).
- La découverte des déchets (dont visite d'un centre d'enfouissement technique des déchets ultimes) et des énergies renouvelables.
- La participation active à des réunions d'enfants et à un débat citoyen.
- L'accompagnement d'animateurs éducation à l'environnement professionnels.

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – Jeu d'accueil citoyen de découverte du centre et de son fonctionnement- Présentation du fil conducteur du séjour Installation	Jardin nature ou Découverte des oiseaux	De l'objet au déchet recyclé (matériaux et matières premières, recyclage, consomm'acteur)	Phénomènes météorologiques (pression atmosphérique, fabrique ton nuage...)	Rangement des chambres libération pour 10h Débat citoyen puis jeu de piste de vérification des acquis OU animation nature
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner ou pique-nique	Déjeuner
Découverte des lacs, réalisation d'une maquette	Qu'y a-t-il dans notre assiette ? d'où ça vient ? comment c'est produit ?	Changements climatiques (expériences, maquettes...)	Land'art ou recycl'art	Bilan Départ de la classe
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Veillée nocturne	Dîner	



Depuis plusieurs années, la Ligue de l'enseignement de l'Aube mène des actions d'éducation à l'image en milieu scolaire en accompagnant les écoles dans la réalisation de leur projet, en formant des enseignants et en organisant un festival avec notamment les scolaires.

Le festival "**1ère marche**" permet de diffuser des courts métrages réalisés et de valoriser le travail et l'engagement des élèves et de leur enseignant. A travers cette classe à thème, nous vous proposons de vous inscrire dans cette aventure.

Pour découvrir le service audiovisuel, le festival et les vidéos: <http://festival-film-troyes.com/>



Réalisation d'un film court :

- Ecriture du scénario, tournage, initiation au montage : réalisation des différentes étapes d'un film (le scénario peut avoir été abordé ou écrit en classe en amont en relation avec l'intervenant cinéma du centre).
- Education à l'image : visionner, commenter et comprendre les techniques de tournage. Initiation aux différents types de films.
- Thème du film au choix.
- Diffusion du film lors du festival "**1ère marche**".
- Deux animateurs audiovisuels professionnels accompagnent la classe dans ce projet.

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Accueil Présentation de la structure et de son fonctionnement Installation 11h30 : Présentation du séjour	<u>Par groupe</u> Histoire/Ecriture Repérage lieux de tournage	<u>Par groupe</u> Tournage	Initiation Montage ou Tournage	Rangement des chambres libération pour 10h Diffusion des films
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Les métiers du cinéma Découverte du matériel	<u>Par groupe</u> Finalisation du scénario, préparation au tournage et casting	<u>Par groupe</u> Tournage	Animation nature	Bilan
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter
<u>Par groupe</u> Suite	<u>Par groupe</u> Suite	<u>Par groupe</u> Suite	Suite	Départ
Temps libre, jeux, classe, douche, courrier	Temps libre, jeux, classe, douche, courrier	Temps libre, jeux, classe, douche	Temps libre, jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	
Veillée libre	Veillée libre	Veillée cinéma	Veillée libre	



Le territoire de Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est particulièrement adapté pour vivre un séjour alliant découverte de l'environnement et activités sportives nautiques ou de plein air.

Ce séjour propose de pratiquer soit une activité sportive de manière approfondie (ex: voile), soit de découvrir de multiples activités sportives en extérieur ou en intérieur.

Les activités nature sont encadrées par nos permanents spécialisés en éducation à l'environnement et les activités sportives par les permanents diplômés d'Etat de l'école départementale de voile et de plein air située au bord du lac d'Orient à Mesnil Saint Père (à quelques centaines de mètres de notre centre).

- Activités nature-environnement au choix et à déterminer en amont parmi l'ensemble des animations proposées par nos animateurs du centre (environ 30) en fonction du cycle et du projet de classe.
- Pour les activités sportives, choisir entre :
 - ✓ séjour multisports : 4 activités parmi le tir à l'arc, l'escalade, le VTT, le javelot sur cible/sarbacane.
 - ✓ séjour d'initiation : 4 séances de voile ou de kayak.
 - ✓ sport USEP: les sports innovants



Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil découverte des lieux – installation Jeu d'accueil citoyen.	G2: nautisme ou multisports G1: activité nature	G1: nautisme ou multisports G2: activité nature	G2: nautisme ou multisports G1: activité nature	G2: nautisme ou multisports G1: activité nature
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner ou pique- nique	Déjeuner
G1: nautisme ou multisports G2: activité nature	G1: nautisme ou multisports G2: activité nature	G2: nautisme ou multisports G1: activité nature	G1: nautisme ou multisports G2: activité nature	Rangement Bilan Départ de la classe
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	
		Veillée au bord du lac (oiseaux...)		

La maison de la science Hubert Curien est une association scientifique et d'éducation populaire qui fait partie du réseau des centres de culture scientifiques, techniques et Industrielle (CCSTI) et qui est affiliée à la Ligue de l'enseignement de l'Aube.

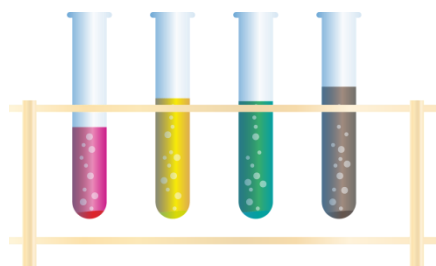
Elle œuvre toute l'année pour l'accès à la culture scientifique pour tous, dans le cadre scolaire et extrascolaire.

La Ligue de l'enseignement et la maison de la science ont conçu ensemble une classe de découvertes des sciences et de la nature dans laquelle les élèves vont :

Observer, se questionner, manipuler, expérimenter, analyser, comprendre par une approche active et instructive conduite dans des ateliers pratiques.

- Autour de l'électricité : les circuits électriques, isolants conducteurs et interrupteurs, fabrication de piles et d'un jeu d'adresse
- Autour de la chimie : jeu de découverte de la verrerie, densité et mélanges, fabrication de savon, pourquoi le savon lave ?
- Activités nature-environnement au choix et à déterminer en amont parmi l'ensemble des animations de 3 heures (environ 30) proposées par nos animateurs du centre en fonction du cycle et du projet de classe. Ex : découverte du parc naturel, des lacs, des oiseaux, réalisation d'une maquette en argile...

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Arrivée – accueil découverte des lieux – installation Jeu d'accueil citoyen.	Atelier scientifique (électricité ou chimie)	Atelier scientifique (électricité ou chimie)	Atelier scientifique (électricité ou chimie)	Animation nature
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner ou pique- nique	Déjeuner
Animation nature	Animation nature	Animation nature	Atelier scientifique (électricité ou chimie)	Bilan Départ
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	Temps libre jeux, classe, douche	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	



5 - ORGANISATION DU SEJOUR

Dispositions particulières aux sorties scolaires avec nuitée(s) :

INITIATIVE :

L'initiative du projet relève du maître de la classe ou de l'équipe pédagogique. Le projet de sortie s'inscrit obligatoirement dans le cadre du projet d'école.

PROCEDURE D'AUTORISATION :

- L'autorisation est délivrée, par écrit, par l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitée(s), et de la fiche d'information sur le transport.
- Le directeur d'école fait parvenir le **dossier complet** de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) à l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription dans un délai de six semaines au moins avant la date prévue pour le **départ** lorsque celle-ci se déroule dans le même département, **délai porté à huit semaines** pour les classes séjournant dans un département différent (délais hors période scolaire).
- Ce dossier de demande d'autorisation est transmis par l'inspecteur de l'Education Nationale, qui aura donné au préalable son avis sur le contenu et l'organisation pédagogique à l'inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine chargé de délivrer l'autorisation de départ ainsi que, le cas échéant, aux autres administrations concernées.
- Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui ont lieu dans un autre département doivent recevoir l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie du département d'accueil. Il appartient à l'Inspecteur d'Académie du département d'origine de recueillir cet avis avant de délivrer l'autorisation de départ.
- Les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que, le cas échéant, l'organisateur puisse au plus tôt fournir les pièces complémentaires ou apporter les aménagements nécessaires au projet. Les décisions en retour, portant soit autorisation, soit refus motivé par écrit, devront parvenir à l'école concernée, par l'intermédiaire de l'Inspecteur de l'Education Nationale, dans **un délai de 15 jours avant la date prévue pour le départ** lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) se déroule dans le même département, **délai porté à trois semaines** pour les sorties séjournant dans un département différent.

DISPOSITIONS MEDICALES :

Les certificats de vaccinations obligatoires doivent être fournis. **Faire remplir aux parents une fiche sanitaire** et demander **une autorisation écrite** permettant au responsable de la classe de prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident et sur avis médical, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale à l'enfant.



L'ENCADREMENT POUR LA VIE COLLECTIVE ET LE TRANSPORT :

Ecole maternelle : 2 adultes **au moins dont l'enseignant(e) quel que soit l'effectif de la classe**. Au-delà de **16 élèves**, **1 adulte supplémentaire** pour 8 enfants.

Ecole élémentaire : 2 adultes **au moins dont l'enseignant(e) quel que soit l'effectif de la classe**. Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 enfants.

L'adulte supplémentaire peut être :

Soit un animateur BAFA (en supplément 180€/jour/animateur), soit un parent d'élève, soit un aide-éducateur, soit un intervenant extérieur agréé **qui agit habituellement dans l'école**.

Le chauffeur n'est, en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement.

Dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

LA MISE EN PLACE DE VOTRE SEJOUR PAR LE CENTRE

AVANT VOTRE SEJOUR :

Après avoir élaboré avec vous votre planning, nous procédons aux **réservations des activités et à la répartition des chambres**.

L'organisation de votre séjour est pour nous un véritable travail de collaboration.

PENDANT VOTRE SEJOUR :

Nous mettons à votre disposition notre **savoir-être** et notre **savoir-faire** en matière d'organisation et d'animation.

APRES VOTRE SEJOUR :

Nous assurons **le suivi de la qualité** de nos prestations en vous demandant de compléter **un bilan de séjour**. Nous restons à votre disposition pour vous fournir des renseignements complémentaires et assurer dans la continuité, la meilleure exploitation possible de votre classe de découvertes.

6 - LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU CENTRE

Ce séjour permettra :

- de passer de la vie familiale à la vie en collectivité
- de découvrir un milieu et un environnement différents
- de développer la socialisation et la responsabilité des enfants
- de les rendre plus autonomes
- d'acquérir des connaissances relatives à ces découvertes
- de s'enrichir et de s'épanouir tant sur le plan physique que sur le plan affectif.
- de découvrir et de pratiquer des activités nouvelles

La socialisation et la responsabilisation

La socialisation est favorisée par le fait que les enfants deviennent plus autonomes, en quittant leurs parents, leur milieu familial et leur environnement habituel.

La responsabilisation est favorisée par la vie en collectivité :

- respect des règles de vie
- respect des autres et de leurs différences
- respect de soi

La découverte d'un milieu et d'un environnement différent

La classe de découvertes est l'occasion de découvrir de manière active un milieu physique particulier : étudier le relief, la faune, la flore, l'habitat, les métiers, les coutumes.

C'est le moment de découvrir un autre mode de vie et de sensibiliser les enfants à la nature et aux problèmes écologiques mais aussi à l'art et à l'histoire.



A très bientôt dans notre centre...